



Hiérarchisation des priorités de conservation de la flore

Exemple des Alpes sud-occidentales

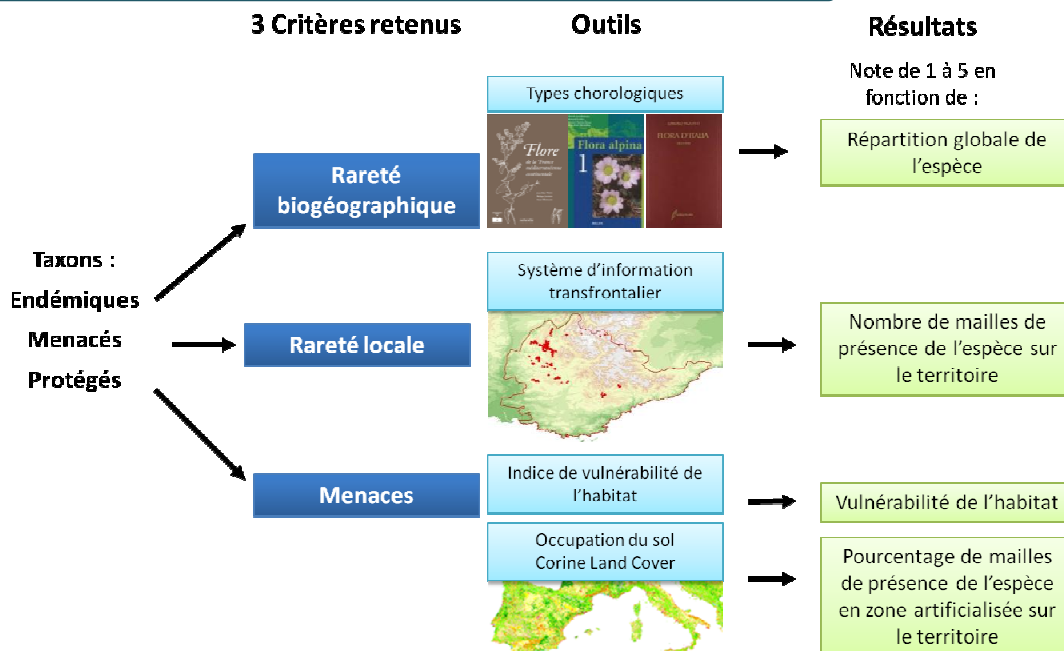
Pourquoi hiérarchiser les espèces?

Hotspot de biodiversité mais moyens limités pour la conservation : définir des priorités pour mettre en place des mesures de gestion, de protection, d'amélioration des connaissances
 Proposer une approche intégrative et hiérarchisée de la conservation
 Permet de développer une stratégie à long terme : partage de la méthode et des résultats avec les acteurs territoriaux pour une meilleure convergence des moyens

Pour quel territoire, pour quels taxons ?

Sur un territoire défini au préalable. La cohérence biogéographique est à privilégier pour une hiérarchisation adaptée aux répartitions des espèces : les Alpes sud-occidentales (France et Italie)
 Sélection ciblée sur des taxons patrimoniaux : espèces protégées (France, Italie, Europe), menacées (listes rouges nationales et régionales) et endémiques au territoire
 Hiérarchisation appliquée uniquement aux espèces indigènes (922 taxons hiérarchisés ici)

Une méthode s'appuyant sur la somme de 3 critères





Quelques pré-requis :

Référentiel taxonomique défini

Catalogue des espèces établi

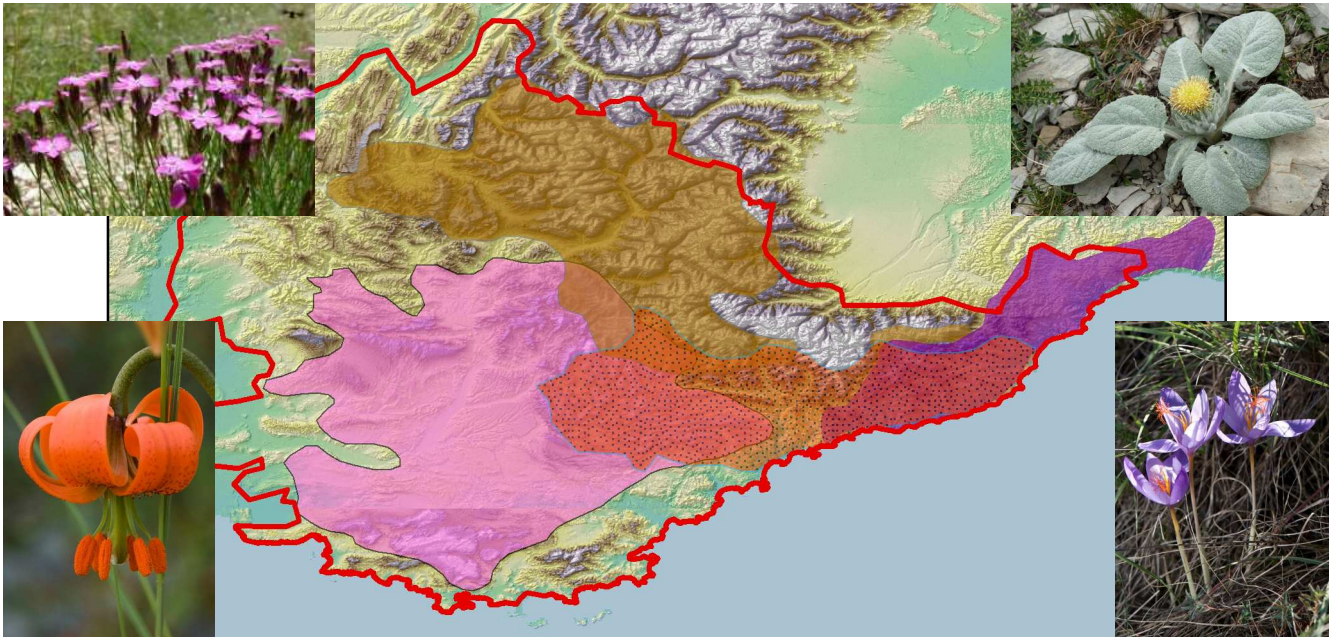
Données d'occurrence complètes
(base de données robuste)



Critère 1 - Rareté biogéographique

Priorise les espèces dont la distribution mondiale est limitée et centrée sur le territoire concerné (notion de responsabilité)

Caractérisation de l'aire mondiale des espèces (données disponibles dans les flores)



Répartition de quelques espèces endémiques des Alpes sud-occidentales : *Dianthus scaber* (rose), *Berardia subacaulis* (jaune) et *Lilium pomponium* (rouge), *Crocus ligusticus* (violet) / photos © JM. Solichon

Critère 2 - Rareté locale

Priorise les espèces rares dans le territoire d'étude (notion de fréquence)

Caractérisation de la répartition locale des espèces en utilisant les données d'occurrence (nécessite un niveau d'inventaire avancé sur le territoire)

Critère 3 - Menaces

Priorise les taxons les plus menacés (notion de risque)

Deux sous-critères pris en compte pour l'évaluation :

- **Vulnérabilité de l'habitat** : Nécessite la définition d'une typologie, la liaison espèce-habitats pour chaque espèce et la caractérisation de la vulnérabilité des habitats selon une gamme de menaces par des experts
- **Artificialisation** : caractérisation du nombre de populations à proximité immédiate de zones artificialisées ; nécessite une cartographie de l'occupation du sol

Exemple de résultat dans les Alpes sud-occidentales

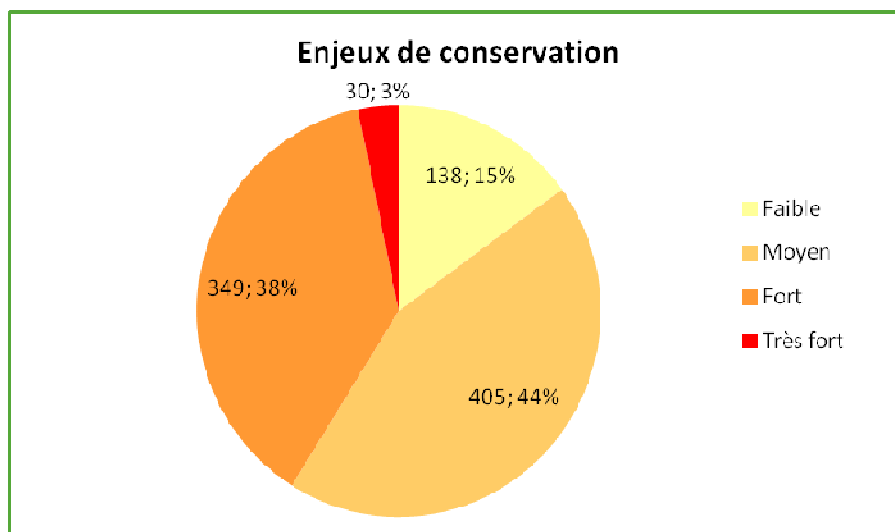
Hiérarchisation des espèces en fonction de leur score final

Score final = score de rareté biogéographique + score de rareté locale + (score de vulnérabilité de l'habitat + score d'artificialisation)/2

Définition de 4 groupes de priorités en fonction de la répartition des notes

(score final : $15 \geq$ enjeu très fort $\geq 12 >$ enjeu fort $\geq 9 >$ enjeu moyen $\geq 6 >$ enjeu faible ≥ 3)

Les espèces à enjeu fort et surtout très fort sont les espèces les plus prioritaires



Répartition des espèces selon 4 priorités d'enjeu de conservation dans les Alpes sud-occidentales : 30 espèces ont un enjeu très fort, 349 un enjeu fort, 405 un enjeu moyen et 138 ont un enjeu faible

Vers quelles perspectives ?

La hiérarchisation sert de base de réflexion pour:

- Orienter les actions et les budgets disponibles vers les espèces les plus prioritaires
- Identifier les taxons pour lesquels la mise en place d'actions est prioritaire et surtout réalisable

La hiérarchisation n'indique pas le risque d'extinction des espèces pour un territoire donné (ce n'est pas une liste rouge)

Pour en savoir plus :

Rapport complet : Le Berre et al. 2015. *Hiérarchisation des espèces végétales patrimoniales dans les Alpes sud-occidentales. Projet Alcotra n. 258 « Natura 2000 ADM – Progres »*. 48p. annexes.

Méthode modifiée d'après Gauthier P., Debussche M., Thompson J.D. 2010. *Regional priority setting for rare species based on a method combining three criteria. Biological Conservation* 143: 1501-1509.

SILENE- Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes - <http://www.silene.eu>

Armoise de Molinier : Enjeu très fort (*Artemisia molinieri*)

Endémique du Var \Rightarrow Score rareté biogéographique = 5

Aire très restreinte (2 mailles de présence) \Rightarrow Score rareté locale = 5

Menaces :

- Etangs temporaires \Rightarrow Score vulnérabilité de l'habitat = 5
- 100% de populations en zones artificialisées \Rightarrow Score artificialisation = 5

Score final = 15



© J.-C. Arnoux

Nivéole de Nice : Enjeu fort (*Acis nicaeensis*)

Endémique des Alpes maritimes \Rightarrow Score rareté biogéographique = 5

Peu présente dans le territoire (17 mailles de présence) \Rightarrow Score rareté locale = 3

Menaces :

- Pelouses ouvertes, matorral \Rightarrow Score vulnérabilité de l'habitat = 2
- 56% des populations en zones artificialisées \Rightarrow Score artificialisation = 4

Score final = 11



© K. Diadema

Dracocéphale d'Autriche : Enjeu moyen (*Dracocephalum austriacum*)

Espèce eurasiatique en limite d'aire \Rightarrow Score rareté biogéographique = 1 + 1 = 2

Peu présente dans le territoire (18 mailles de présence) \Rightarrow Score rareté locale = 3

Menaces :

- Pelouses sèches, fruticées \Rightarrow Score vulnérabilité de l'habitat = 1,5
- 5,6% des populations en zones artificialisées \Rightarrow Score artificialisation = 2

Score final = 6,75



© J.-C. Arnoux

Renoncule des glaciers : Enjeu faible (*Ranunculus glacialis*)

Espèce arctico-alpine \Rightarrow Score rareté biogéographique = 1

Largement répartie dans le territoire (177 mailles de présence) \Rightarrow Score rareté locale = 1

Menaces :

- Eboulis \Rightarrow Score vulnérabilité de l'habitat = 1
- 0% des populations en zones artificialisées \Rightarrow Score artificialisation = 1

Score final = 3



© F. Andrieu

Réalisation : M. Le Berre, K. Diadema, V. Noble, M. Pires (CBNMed) dans le cadre du projet Alcotra n. 258 « Natura 2000 ADM - Progres »